CENTRE HOSPITALIER BÉZIERS

Centre Hospitalier Pézenas

# DECISION N°63/PhB/2026
# PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

**Monsieur Philippe BANYOLS,**
**Directeur Général du Centre Hospitalier de Béziers**
**Directeur Général du Centre Hospitalier de Pézenas**
**Directeur de l'établissement support du GHT Ouest Hérault**

**VU** *l'article L 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions des directeurs d'établissement public de santé ;*

**VU** *les articles D. 6143-33 à D. 6143-35 et R. 6143-38 du Code de la Santé Publique relatif aux attributions des directeurs d'établissement public de santé ;*

**VU** *le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés ;*

**VU** *le décret 2007-1930 du 26 décembre 2007 modifié portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;*

**VU** *l'arrêté conjoint n°2017-4349 du 27 décembre 2017 de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Président du Conseil Départemental de l'Hérault, portant acceptation de la cession et transfert de l'autorisation de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) public autonome Simone de Beauvoir à Cazouls-les-Béziers, au Centre Hospitalier de Béziers ;*

**VU** *l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion, article 2, à compter du 1er janvier 2019, plaçant, Monsieur Philippe BANYOLS, directeur d'hôpital (hors classe) en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur du Centre Hospitalier de Béziers (Hérault), appartenant au groupe II, pour une durée de quatre ans ;*

**VU** *l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion, article 1, à compter du 1er janvier 2023, maintenant, Monsieur Philippe BANYOLS, directeur d'hôpital (classe exceptionnelle) en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur des Centres Hospitaliers de Béziers et de Pézenas (Hérault), appartenant au groupe II, pour une durée de quatre ans ;*

**VU** *l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 20 décembre 2019 portant nomination de Madame Carole GLEYZES en qualité de Directrice Adjointe aux Centres Hospitaliers de Béziers et de Pézenas (Hérault) ;*

**VU** *l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 19 décembre 2025 portant nomination de Monsieur Charles PLANCHET en qualité de Directeur Adjoint aux Centres Hospitaliers de Béziers et de Pézenas (Hérault) ;*

**VU** *la convention de direction commune entre le Centre Hospitalier de Béziers et le Centre Hospitalier de Pézenas en date du 30 septembre 2019 ;*

**VU** *le courrier de l'Agence Régionale de Santé Occitanie en date du 6 décembre 2019 émettant un avis favorable à la nomination de Monsieur Philippe BANYOLS, Directeur du Centre Hospitalier de Pézenas à compter du 1er octobre 2019 ;*

**VU** *l'arrêté de la Directrice Générale du Centre National de Gestion maintenant, à compter du 1er janvier 2023, Monsieur Philippe BANYOLS, directeur d'hôpital, en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur des Centres Hospitalier de Béziers et de Pézenas ;*

**VU** *la convention constitutive du GHT Ouest Hérault composé du Centre Hospitalier de Béziers, établissement support, du Centre Hospitalier de Pézenas et du Centre Hospitalier de Bédarieux et ses avenants ;*

**Considérant** *l'organigramme de direction commune entre le Centre Hospitalier de Béziers et le Centre Hospitalier de Pézenas.*



**CENTRE HOSPITALIER** - 2, Rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS CEDEX - ☎ 04.67.35.73.26. - e-mail : direction@ch-beziers.fr

# DECIDE

**ARTICLE 1** :
**Monsieur Philippe BANYOLS** *se réserve la signature des affaires indiquées ci-après :*

- *Correspondances avec :*
  - *Les autorités de tutelle ;*
  - *Le président du Conseil de Surveillance et les Administrateurs du Centre Hospitalier de Béziers et du Centre Hospitalier de Pézenas ;*
- *Notes de service générales ;*
- *Actes juridiques concernant le patrimoine des deux établissements ;*
- *Actes juridiques liés à la défense des deux établissements en matière de litige de personnel ;*
- *Extrait du registre des délibérations des Conseils de Surveillance et des Conseils d'Administration des deux établissements ;*
- *Contrats dans le domaine de la commande publique.*

**ARTICLE 2 :**
*En cas d'absence ou d'empêchement de* **Monsieur Philippe BANYOLS**, *Directeur du Centre Hospitalier de Béziers et du Centre Hospitalier de Pézenas, délégation générale est donnée, à l'effet de signer, pour le Centre Hospitalier de Béziers et le Centre Hospitalier de Pézenas, au nom du Directeur, tous actes, décisions, conventions, marchés, contrats, ordonnances de paiement et de virement, des pièces justificatives de dépenses et ordres de recette, ou correspondances énumérées à l'article 1, à* **Madame Carole GLEYZES,** *directrice générale adjointe.*

**ARTICLE 3 :**
*Délégation permanente est donnée à* **Madame Carole GLEYZES**, *directrice générale adjointe, à l'effet de signer tous actes et décisions relevant de sa compétence, concernant notamment :*

- *La gestion des personnels médicaux, les contrats, avenants et prolongations des praticiens contractuels, attachés, attachés associés et des assistants spécialistes et généralistes, des stagiaires associés et des faisant fonction d'internes, la paie, les frais de déplacements, dans la limite des crédits approuvés ;*
- *Les ordonnances de paiement, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes, les ordres de virements pour utilisation de crédit et les avis de remboursement (ligne de trésorerie) ; tous actes, décisions, documents relatifs aux engagements, au titre des comptes dont elle a été désignée gestionnaire et ce dans la limite des crédits approuvées ; tous contrats internes ou externes ; correspondances internes ou externes et actes préparatoires relevant de cette Direction.*

*En cas d'absence ou d'empêchement de* **Madame Carole GLEYZES**, *délégation est donnée à* **Madame Delphine CARRIERE**, *Directrice des affaires juridiques, des relations usagers et de la psychiatrie, à l'effet de signer tous actes et décisions concernant notamment :*

- *La gestion des personnels médicaux, les contrats, avenants et prolongations des praticiens contractuels, attachés, attachés associés et des assistants spécialistes et généralistes, des stagiaires associés et des faisant fonction d'internes, la paie, les frais de déplacements, dans la limite des crédits approuvés ;*
- *Tous contrats internes ou externes ; correspondances internes ou externes et actes préparatoires relevant de cette Direction.*
- *Les ordonnances de paiement, les pièces justificatives de dépenses, les ordres de recettes, les ordres de virements pour utilisation de crédit et les avis de remboursement (ligne de trésorerie) ; tous actes, décisions, documents relatifs aux engagements, au titre des comptes dont elle a été désignée gestionnaire et ce dans la limite des crédits approuvées ; tous contrats internes ou externes ; correspondances internes ou externes et actes préparatoires relevant de cette Direction.*

**ARTICLE 4 :**
**Délégation pour les achats relevant du service informatique**
*Délégation permanente est donnée à* **Monsieur Charles PLANCHET**, *directeur adjoint à la direction des affaires médicales, des finances et de la communication, à l'effet de signer, tous actes, décisions, bons de commande, devis, engagements de dépenses et tous documents afférents aux achats et approvisionnements relevant du service informatique, dans la limite des crédits approuvés. Cette délégation comprend également la signature de toute correspondance administrative se rapportant à ces opérations.*

**ARTICLE 5 :**



**CENTRE HOSPITALIER** - 2, Rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS CEDEX - ☎ 04.67.35.73.26. - e-mail : direction@ch-beziers.fr

*Durant les périodes où ils assurent une garde de direction, délégation est donnée à* **Madame Carole GLEYZES** *et à* **Monsieur Charles PLANCHET** *à l'effet de signer au nom du Directeur Général, dans les cas où l'imprévu et l'urgence le justifient :*

- *Tout acte nécessaire à la continuité du service public hospitalier,*
- *Tout acte conservatoire nécessaire à la sauvegarde et à la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'au maintien en fonctionnement des installations de l'établissement,*
- *Tout acte nécessaire à la prise en charge des malades,*
- *Les dépôts de plainte et signalements auprès des autorités de police et de justice.*

**ARTICLE 6** *:*
*Ces délégations sont assorties de l'obligation pour les titulaires de rendre compte des opérations réalisées à l'autorité délégante.*

**ARTICLE 7** *:*
*Cette décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois qui suivent la date de publication de la décision.*
*Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux dans le délai maximum de deux mois à compter de la date de publication de la décision.*

**ARTICLE 8 :**
*La présente décision est transmise aux comptables et aux Conseils de Surveillance du Centre Hospitalier de Béziers et du Centre Hospitalier de Pézenas. En outre, elle fait l'objet des mesures de publicité prévues à l'article R. 6143-38 du Code de la Santé Publique.*

**ARTICLE 9 :**
*Les signatures des titulaires des délégations visées par la présente décision figurent en annexe et valent communication aux intéressés.*

*Fait à Béziers, le 06 octobre 2026*

**Le Directeur,**

*Philippe BANYOLS*

CENTRE HOSPITAL. BEZIERS



**CENTRE HOSPITALIER** - 2, Rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS CEDEX - ☎ 04.67.35.73.26. - e-mail : direction@ch-beziers.fr

# ANNEXE

## Direction des affaires médicales, des finances et de la communication

| Prénom et Nom | Grade | Notifiée le | Signature |
|---|---|---|---|
| **Carole GLEYZES** | Directrice d'hôpital | 9/10/26. | |
| **Delphine CARRIERE** | Directrice d'hôpital | 08/10/2026 | |
| **Charles PLANCHET** | Directeur d'hôpital | 08/10/2026 | |



**CENTRE HOSPITALIER** - 2, Rue Valentin Haüy - BP 740 - 34525 BEZIERS CEDEX - ☎ 04.67.35.73.26. - e-mail : direction@ch-beziers.fr